



13 avril 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARREFOUR

SERVICES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Carrefour continue son externalisation et cède 44 magasins en location-gérance ou franchise à des repreneurs

Le groupe Carrefour annonce aujourd'hui céder en franchise ou en location-gérance 44 magasins (36 Markets et 8 hypermarchés). Par ailleurs, 7 hypermarchés, dont les noms n'ont pas été communiqués, seront également cédés dans les semaines à venir.

Ce sont donc plus de 3 500 salariés (3 204 équivalents temps plein) qui vont perdre leurs accords d'entreprise et, en moyenne, deux mois de rémunération par an.

La CFDT dénonce la politique du groupe, qui constitue en réalité un plan de restructuration déguisé, destiné à réduire les frais de personnel et à remettre en cause les accords d'entreprise. Depuis le début du plan de transformation d'Alexandre Bompard, ce sont 388 magasins (103 hypermarchés et 285 supermarchés) qui ont ainsi été cédés à des repreneurs, et plus de 30 500 salariés qui sont sortis des effectifs.

Six hypermarchés Cora et trois supermarchés Casino, récemment rachetés par Carrefour, font également partie de ces cessions. Les salariés vont donc subir un nouveau changement de propriétaire. Plus surprenant encore, l'hypermarché de Saint-Jean-de-Luz, pourtant très nettement bénéficiaire, est cédé en franchise pour des raisons qui n'ont pas été expliquées.

Autre nouveauté : la direction du groupe a arraché in extremis à deux organisations syndicales, la semaine dernière, un accord national visant à interdire les expertises par les CSE des magasins concernés. Ceci dans le but d'accélérer le transfert des contrats de travail. La CFDT, constante dans son opposition à ce modèle destructeur des droits des salariés, **contestera cet accord devant les tribunaux**. Elle se tiendra aux côtés des salariés pour les accompagner dans ces moments difficiles pour eux et leurs familles.

Pour rappel, le groupe Carrefour est également sous le coup d'une plainte du ministère de l'Économie, qui s'est joint à l'assignation de l'association des franchisés Carrefour. Celui-ci réclame une amende de 200 millions d'euros contre le distributeur pour la gestion de son réseau de franchise.

Secrétaire national
Sylvain Macé
06 60 23 03 74
smace@services.cfdt.fr

Délégué syndical de Groupe
Carrefour
Erwanig Le Roux
06 87 35 69 97
erwanig.leroux@gmail.com

Relations Presse :
Odile Stanciu
06 21 62 05 05
ostanciu@services.cfdt.fr

FÉDÉRATION DES SERVICES CFDT Chez Artois Bâtiment A/11 rue de Cambrai CS 40091 75945 Paris Cedex 19 - 01 48 10 65 90 - services@cfdt.fr - cfdt-services.fr #RS @CFDT Services

Commerce ■ Hôtellerie ■ Tourisme ■ Restauration ■ Propreté ■ Prévention - Sécurité ■ Habillement - Cuir - Textile - Blanchisserie ■ Mouvements et Associations
Immobilier ■ Travail temporaire ■ Services aux particuliers ■ Assistantes maternelles ■ Chambres consulaires ■ Professions judiciaires

